

Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école au Cœur-des-Monts, tenue virtuellement le mardi 8 juin 2021 19h.

Sont présentes:

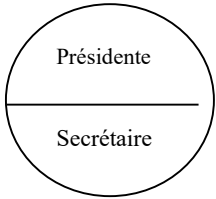
Lépine, Cathy, représentante des parents;
Gagnon, Geneviève, représentante des parents;
Malenfant, Sonia, représentante des parents;
Boulay, Mélanie, représentante des parents;
Bernard, Marie-Ève, représentante des parents;
Cournoyer, Marianne, représentante des parents;
Delisle, Marjorie, représentante des enseignants;
Corbeil, Marie-Claude, représentante des enseignants;
Gilbert, Mélissa, représentante des enseignants;
La Rougery, Kathleen, représentante des enseignants;
Moore, Josianne, technicienne au service de garde.

Sont absentes :

Poitras, Andrée-Anne, directrice adjointe;
Bouliane, Marie-Ève, représentante du personnel de soutien;
Charbonneau, Nicole, membre de la communauté.

Est aussi présente, madame:

Bouchard, Marie France, directrice.



Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Madame Mélanie Boulay constate le quorum à 19h25 et la séance est ouverte.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Marie-Ève Bernard propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

3.0 Lecture et adoption du procès-verbal du 11 mai 2021

Madame Marie France Bouchard présente le procès-verbal du 11 mai 2021.

Madame Sonia Malenfant propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 11 mai dernier.

4.0 Suivis au procès-verbal

Madame Marie France Bouchard fait un survol des points qui étaient au procès-verbal.

5.0 Parole au public

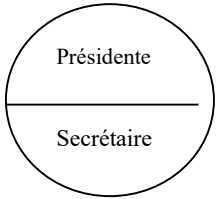
Aucun public.

6.0 Représentant du comité de parents

La réunion a eu lieu la semaine dernière. La politique alimentaire *manger mieux et bouger plus* a été présentée et elle a été reconduite avec quelques modifications pour concorder avec le guide alimentaire canadien.

Une représentante du CSSSH est venue parler des demandes en lien avec les volets. Cette dernière a mentionné que si les parents désiraient qu'il y ait plus d'heures allouées à une matière il fallait qu'ils le suggèrent. Les services éducatifs peuvent aider les parents dans cette démarche, tout en respectant la disponibilité du personnel. Madame Bouchard précise que depuis plusieurs années à l'école il y a plus d'heures d'enseignement en musique chez les petits.

M. Daniel Camiran a présenté le plan triennal de répartition de l'utilisation des locaux. Il a également parlé de la pénurie de la main-d'œuvre au niveau des enseignants.



Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts

Il y a aussi eu un représentant de l'organisme de participation de parents, cela rappelle que cet organisme peut mettre en place des projets intéressants. Il a informé les membres du comité d'un projet qu'ils ont organisé concernant une fête de finissants.

Le congrès virtuel a eu lieu et il y a eu une belle participation.

Pour ce qui est de la sélection des membres du comité EHDAA, les parents ont jusqu'au 16 juillet pour s'inscrire. Pour être membre, il suffit d'être le parent d'un enfant qui a un plan d'intervention, ce sont les membres du comité de parents qui les sélectionnent. Madame Boulay demande s'il serait pertinent d'envoyer le formulaire d'inscription aux parents. Madame Bouchard va faire la vérification, mais habituellement il y a une publicité qui est préparée et acheminée aux écoles.

Le nombre de connexions de la fédération du comité de parent sera revu plus tard afin de bien en déterminer le besoin. La prochaine rencontre aura lieu en septembre.

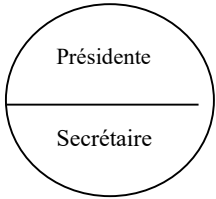
7.0 Consultation, décision ou discussion :

7.1 Projet éducatif, plan d'action 2021-2022 (reconduire 20-21)

Le CÉ a le rôle de voir à la réalisation du projet éducatif et pour le mettre en œuvre c'est le plan d'action qui fait foi des moyens. Madame Bouchard rappelle que l'école a un objectif au niveau de la réussite ciblée sur la **littéracie** parce que c'est un enjeu à l'école.

À la première page du plan d'action, il est inscrit que nous voulons réguler l'apprentissage de la lecture à tous les niveaux.

Action numéro 2 : travailler le cursus des apprentissages essentiels en lecture pour établir un programme scolaire garanti et viable, donc quels sont les éléments essentiels liés à la lecture que chaque niveau doit s'assurer de travailler en profondeur avec les élèves. L'école veut faire un arrimage intercycle afin que le curriculum soit viable et garanti, ce qui veut dire qu'elle désire avoir une belle ligne d'apprentissage progressive et non une ligne hachurée par de grands écarts entre les cycles. Ce sont les objectifs qui avaient été fixés l'année dernière. L'ensemble de ces moyens nécessitent beaucoup de travail collaboratif. Cette année, l'ensemble de ces moyens n'a pu être travaillé adéquatement dû à la difficulté de se rencontrer en raison du contexte sanitaire et à l'impossibilité de dégager les enseignants. D'ailleurs, le six minutes d'enseignement supplémentaire approuvé servira à dégager les enseignants alors le plan d'action sera vécu davantage lors de la prochaine année scolaire.



Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts

La deuxième cible est de favoriser l'engagement scolaire, renforcer les comportements en lien avec l'engagement et la motivation et du suivi « chek n'connect ». Un chantier majeur a été amorcé en lien avec le mode de vie dans l'agenda, l'idée est de célébrer, de valoriser tout ce qui est positif et qui correspond aux attentes du mode de vie.

Au niveau du « chek n'connect » l'équipe constate une belle amélioration avec les élèves qui bénéficie de ce type de mentorat. Cet aspect continuera à être développé dans le projet éducatif, car il démontre des résultats positifs.

Il y a également une autre cible qui est d'élargir l'offre d'activités midi. Cette année tout a été au ralenti à cause de la Covid. L'équipe désire poursuivre avec ces aspects avant d'en ajouter des nouveaux.

Madame Boulay demande des explications concernant le plan d'engagement vers la réussite du CSSSH et d'autres membres posent des questions au niveau du contenu, madame Bouchard fournit des éclaircissements.

La mise en œuvre du plan d'action sera proposée l'année prochaine.

7.2 Frais de reprographie – remis séance tenante

Madame Bouchard présente aux membres les frais de reprographie de chaque niveau.

Madame Marie-Ève Bernard approuve les frais de reprographie.

7.3 Budget annuel de l'école (budget initial)

Madame Bouchard présente le budget annuel de l'école. Pour commencer, elle explique les mesures centralisées et décentralisées.

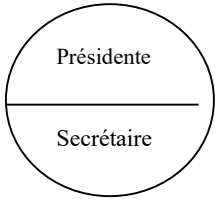
Ensuite, le budget et les dépenses du service de garde sont détaillés. Un nouveau poste d'éducatrice classe principale a été créé pour pallier aux besoins au lieu d'un poste de technicien en loisir.

La présentation se poursuit et les allocations aux écoles primaires sont énumérées.

Madame Mélissa Gilbert adopte le budget annuel initial de l'école et il est proposé par Marie-Ève Bernard.

CÉ-21-06-08-761

CÉ-21-06-08-762



Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts

7.4 Présentation du rapport annuel de la présidente

Madame Mélanie Boulay partage et présente aux membres le document des réalisations du Conseil d'établissement 2020-2021.

Madame Marie-Ève Bernard demande une modification au document concernant le nombre d'étapes à la prochaine année scolaire.

Madame Sonia Malenfant propose et il est unanimement résolu d'adopter le rapport annuel du CÉ.

7.5 Suivi service de cafétéria

Madame Bouchard présente les résultats du sondage qui a été acheminé aux parents. Il y a eu 219 répondants. Elle énumère les réponses aux questions qui ont été posées dans le questionnaire.

Madame Malenfant demande s'il serait possible de demander au concessionnaire actuel d'adapter sa pratique aux besoins des parents.

Les membres échangent quant aux possibilités autres que celle de poursuivre avec le concessionnaire actuel.

Madame Bouchard propose de composer l'appel d'offres, de le présenter aux membres par courriel pour obtenir leur approbation et par la suite de préparer le contrat à l'aide de l'avocate du CSSSH. Les membres donnent ce mandat à madame Bouchard. Elle nomme les entreprises qui seront approchées. Madame Boulay et madame Gilbert proposent d'autres traiteurs.

7.6 Suivi: conférence du 14 septembre

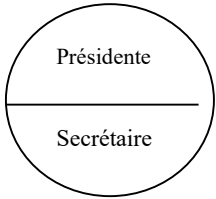
Madame Bouchard résume le résultat de ses recherches. Elle demande aux membres leur avis. Par la suite il est convenu de choisir le premier conférencier dans la liste, Vincent Bernier.

8.0 Nouvelles et informations

8.1 Travaux: suivi à la rencontre de démarrage du 8 juin

Madame Bouchard transmet les informations à l'assemblée qu'elle a obtenue à la rencontre de démarrage. La structure d'acier arrivera à la mi-octobre ou au début novembre. Au niveau du phasage, le parc-école sera démantelé et il sera réinstallé à l'arrière et le stationnement sera déplacé à l'avant de l'école. Ces étapes seront réalisées durant l'été.

CÉ-21-06-08-763



Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts

Madame Malenfant demande à quoi ressemblera la rentrée scolaire en septembre. Madame Bouchard répond et elle mentionne que l'école sera en chantier pendant toute l'année.

Madame Bernard questionne la direction à savoir à quel moment la communauté sera informée de l'agrandissement, elle nomme que les parents de son entourage n'étaient pas informés des travaux. Madame Bouchard mentionne qu'elle fera une présentation aux parents et elle montre à l'assemblée les images qu'elle utilisera.

8.2 Nomination au poste de direction adjointe 2021-2022

À la suite du départ de madame Poitras, c'est madame Kathleen Harvey qui a obtenu le poste de direction adjointe. Madame Bouchard résume son historique de travail et elle précise qu'elle sera présentée aux membres en septembre puisqu'elle entrera en fonction en juillet prochain.

9.0 Activités de l'école ou de la municipalité

9.1 Activité Troupe du Gros orteil 4R1 (10 juin pm)

Un parent a proposé à la ville de faire venir un artiste de cirque pour la fête de son enfant et d'en faire bénéficier toute sa classe, c'est un don à l'école. Il y aura une présentation de 45 minutes et toutes les règles sanitaires en vigueur seront respectées.

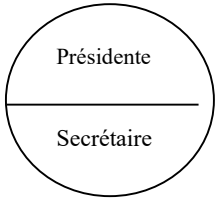
9.2 Collaboration, la terre nourricière 5^e année et SDG (2 juin)

Maude Demers est venue présenter aux élèves de 5^e année un atelier de jardinage. Cette activité a été financée au moyen de subventions, l'école n'a rien déboursé.

10.0 Autres points

Le gouvernement a présenté son plan de relance pour la réussite éducative. Ce plan est venu statuer que l'année prochaine il y aura seulement deux étapes. Les dates des étapes ont été modifiées afin de répondre à ce critère. Madame Bouchard demande aux membres s'ils voient un problème étant donné qu'il y a une différence de date entre les deux pavillons, personne ne s'y oppose.

Madame Mélanie Boulay approuve cette modification au niveau des étapes.



Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts

11.0 Dates de la prochaine rencontre : 14 septembre

Madame Mélanie Boulay confirme que la prochaine rencontre aura lieu le 14 septembre prochain, l'heure sera ajustée en fonction de la formation.

12.0 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, madame Josianne Moore propose la levée de l'assemblée à 21 h 09.

Présidente

Secrétaire

Directrice

CÉ-21-06-08-765